

Infections respiratoires virales chez l'adulte



Mise à jour
12/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

COVID-19 - VAUD

Coronavirus Saisonniers (Coronavirus Autre Que SARS-CoV-1-2 Et MERS)

Grippe Saisonnière (Influenza)

Human Metapneumovirus

Influenza Virus

Parainfluenza Virus

Rhinovirus

RSV

Virus Syncytial Respiratoire

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  Principalement par gouttelettes ou contact direct
 -  Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales :
 -  Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
 -  Gestes générant des aérosols
-

Période d'incubation

12 heures à 5 jours (selon l'agent)

Durée d'infectiosité

En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Placement

-  Chambre individuelle avec Mesures Additionnelles Gouttelettes (MAG).
 -  Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre) (validation HPCI requise).
-

Durée des mesures

-  **Au minimum 5 jours** depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes)
 -  **Et** absence de fièvre depuis minimum 24h
 -  **Et** amélioration clinique des autres symptômes
-

Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 -  Blouses/ masques de soins devant la chambre
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles

-  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
 -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
-

Transport

-  Port d'un masque de soins pour le résident
 -  Literie et chemise du patient propres
 -  Désinfection du lit
 -  Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital: Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Limiter les visites
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
-

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

En cas d'épidémie, prendre contact avec l'unité cantonale HPCI

 [Voir la recommandation des virus respiratoires pour EMS-ESE-EPSM-CAT](#)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

-  Non indiqués en systématique
-  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le résident ou son environnement immédiat.
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Masque de soins type II/IIR
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
 -  Masque FFP2 si :
 -  Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
 -  Gestes générant des aérosols
-

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Si procédure générant des aérosols (intubation/extubation, trachéotomie, bronchoscopie, VNI, laryngoscopie, expectoration induite) le port de masque FFP2 et de lunettes de protection est recommandé

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle



Privilégier le matériel à usage unique

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:



Le matériel déposé dans un périmètre > 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles



Le matériel présent dans un périmètre < 2 m (environnement proche du patient) sera jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté



Les rideaux ou parois de séparation sont à changer/désinfecter selon recommandations HPCI et dans tous les cas si souillures visibles

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

Voir la recommandation des virus respiratoires

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

[Voir la recommandation des virus respiratoires pour EMS-ESE-EPsm-CAT](#)

Déclaration au service HPCI

Oui dans tous les cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
